

Frais à prévoir

- Loyer à partir de 3 200€ TTC - 140 m² minimum
- Taxe enlèvement ordures ménagères (65€ / an)
- Entretien chaudière (85€ / an si adhésion collectif camping)
- Eau / électricité - Compteurs individuels relevés début septembre (4.07€ / m³ et 30 cts / Kwh)
- Taxe de séjour (0.55 cts / nuit / adulte)
- Assurance personnelle multirisque

Versement du loyer

- Soit en 1 fois début janvier
- OU
- Soit en 2 fois début janvier et début mai
- OU
- Soit en 10 fois, le 9 de chaque mois au plus tard, de janvier à octobre.

Ouverture du camping saison 2024

- Ouverture du camping du **02 mars jusqu'au 1er janvier 2025**.
- Permanence gardiennage durant toute la fermeture du camping.

Modalités sous-location

- Possibilité de sous-location (sous conditions que la somme ne dépasse pas le loyer annuel de base), basé sur les mêmes tarifs que le camping.
- En interne (locations famille et amis).
- **Conditions de location** : le locataire règle la totalité de son séjour au résident (tarifs du camping à appliquer, 30% conservé par le camping qui facturera ce montant au résident loueur soit à la suite de la location, soit en octobre suite à la clôture totale de son compte client).